

Allons plus loin...et plus vite !

Des échanges riches, constructifs et pragmatiques ont permis à l'ensemble des participants à cette journée consacrée à la biodiversité dans le massif des Vosges de mieux appréhender les enjeux liés à la biodiversité, afin qu'ils soient toujours mieux intégrés aux politiques publiques.

La journée étant résolument tournée vers l'action, madame la préfète de la région Grand Est et préfète coordinatrice du massif des Vosges a conclu la journée en définissant quatre axes de travail pour les prochains mois :

Affiner la connaissance de la fréquentation du massif

en lançant une étude visant à disposer de données quantitatives et qualitatives sur cette fréquentation.

Améliorer la connaissance de la biodiversité

des populations locales et des touristes, à travers des actions de médiation, pour permettre à tout un chacun un usage respectueux du massif.

Travailler sur la forêt

en portant une attention particulière au stockage et au destockage du carbone par les arbres pour dégager des mesures concrètes, qui s'inscriront dans la Stratégie nationale bas-carbone.

Améliorer le partage des usages et des activités

en cherchant à définir puis à atteindre des équilibres viables sur le temps court comme le temps long.

« La biodiversité nous concerne au premier chef car la biodiversité c'est nous, nous et tout ce qui vit sur terre »

Hubert Reeves
(1932-2023)



Retrouvez l'ensemble des ressources disponibles de cette journée sur le site de la préfecture des Vosges ou via son QRcode : <https://www.vosges.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Biodiversite>



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Journée de la Biodiversité

Massif des Vosges | Bussang (88) | Septembre 2023

Sous la présidence de la préfète de la région Grand Est, coordinatrice du massif des Vosges, Josiane Chevalier, cette journée a réuni les deux régions et les sept départements concernés par le massif (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Territoire de Belfort, Haut-Rhin, Haute-Saône et Vosges). Ces échanges ont rassemblé les préfets, les services et opérateurs de l'État, de la région et des départements, ainsi que le commissariat du massif.

Des grandes thématiques abordées à travers deux tables rondes

L'objectif de cette journée était de partager les constats et définir une feuille de route pour les enjeux de la biodiversité au massif.

Les différentes thématiques ont été traitées à travers deux tables rondes :

- la protection des espaces et les mobilités
- la protection des espèces et le tourisme



Protection des espaces et mobilités dans le massif

Point de rencontre de trois grandes zones géographiques, climatiques et biologiques, le massif des Vosges est riche d'une précieuse biodiversité. Les aires protégées représentent près de 60% de sa surface, dont près de 2% bénéficient d'une protection renforcée, en cohérence avec les objectifs de la Stratégie nationale pour les aires protégées, d'une part, avec la Stratégie régionale pour la biodiversité d'autre part.

Néanmoins, comme tous les massifs de moyenne montagne, il fait face à des pressions nouvelles :

Un massif accessible, historiquement habité et aujourd'hui très touristique

Île verte au sein d'une région urbanisée, mais île très facilement accessible puisque située sur un axe majeur de déplacement, le massif des Vosges est un lieu d'usages qui peuvent entrer en conflit entre eux et avec la bonne conservation de ses espaces à la diversité biologique précieuse.

Une forêt dépérissante

L'impact combiné de la hausse de la température moyenne et de la baisse des précipitations provoque des réactions physiologiques chez les arbres, qui peuvent entraîner une baisse marquée de leur croissance, donc de leur production de bois, voire dans certains cas leur dépérissement.

Des mobilités multiples et une fréquentation toujours plus dense

Face à ses défis, la mobilisation et la bonne articulation des acteurs du massif et des populations locales est capitale pour viser la triple excellence, environnementale, économique et sociale. Pour cela, il est nécessaire d'innover dans le cadre d'un dialogue constant entre parties prenantes.

Protection des espèces et tourisme dans le massif

Beauté des paysages, besoin de nature, recherche de quiétude sont autant de raisons qui expliquent le succès touristique du massif des Vosges. Le tourisme contribue ainsi fortement à l'économie et au dynamisme local. Cependant, si la biodiversité du massif est l'un des facteurs principaux d'attraction touristique, la fréquentation, voire la sur-fréquentation, ont un impact délétère sur elle. Pour permettre un développement durable du territoire, trouver un juste équilibre entre le tourisme et son développement d'une part, la biodiversité et sa protection d'autre part est essentiel.

Le massif des Vosges abrite de nombreuses espèces, qui sont constitutives de son image et de son attractivité

Chamois, faucon pèlerin, lynx, grand tétra ou encore hibou grand-duc sont autant d'espèces animales que l'on raccroche naturellement aux milieux forestiers ou des moyennes montagnes. Pour les habitants du massif, des zones alentours et pour les touristes, ces espèces participent de l'identité du massif et sont facteurs d'attractivité, pour les voir, les entendre ou les photographier. S'ajoutent également des espèces végétales, protégées, parfois rares.

Certaines de ces espèces, notamment le grand tétra, ont subi des déclinés parfois très importants. En réaction, des projets de renforcement des populations ont été mis en place, pour freiner, puis inverser la courbe des effectifs. Car, au-delà de la seule espèce, souvent emblématique, et de son intérêt touristique, c'est en fait l'ensemble des interactions avec son environnement et avec l'écosystème (ses proies, ses prédateurs, etc.) qui sont irremplaçables et doivent être protégés.

Vers une gestion toujours plus intégrée des enjeux

La prise en compte de l'ensemble des facteurs, environnementaux, économiques et sociétaux, mène à une gestion intégrée et intégrale des enjeux : aménagement du territoire, politiques forestières et agricoles, transports, etc.

Ces objectifs sont au cœur de la planification écologique engagée par le Gouvernement, et déclinée régionalement par l'initiative « Grand Est région verte », lancée le 6 juillet à Metz, à laquelle participe l'État en région et le Conseil régional sous la présidence de monsieur Franck Leroy. S'y ajoutent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire aux effets du changement climatique.

L'intégration des différentes facettes du territoire, notamment en ce qui concerne les enjeux touristiques, et la recherche constante de collaboration et d'exemples à suivre ont été permises par la participation à la table-ronde du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, d'Alsace destination tourisme, de l'Office français de la biodiversité et du Parc naturel régional des Baronnies provençales, qui recouvre un espace compris dans les départements de la Drôme et des Hautes-Alpes.

